

**COMMUNE DE WALLERS-EN-FAGNE**  
**Arrondissement d'AVESNES-SUR-HELPE**  
**Canton de FOURMIES**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-six octobre à 18 heures 30 minutes, en Mairie, le Conseil Municipal de Wallers-en-Fagne, s'est réuni au lieu ordinaire des séances, sous la Présidence de Monsieur Bernard NAVARRE, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 23 octobre 2023, laquelle a fait l'objet des mesures de publicité conformément à la loi.

**Etaient présents** : NAVARRE Bernard - COLLE Stéphane - VISEE Gérard –FOUQUART Gérard - BLANC Véronique – FOLB Céline - MAES Xavier

**Etaient absents excusés** : CAUDRELIER Jean-Luc – LINGUET Justine – LEULLIETTE Bérange

**Secrétaire** : MAES Xavier

<b>Délib.</b> <b>2023-10-01</b>	<b>Objet</b> : déclassement de la Voie Communale 4 dite « Promenade de la Folie »
	<p><b><u>Cette délibération annule et remplace la délibération du 06/10/2022</u></b></p> <p>Monsieur le Maire rappelle aux élus que par délibération n°2021-10-06 du 07/10/2021, le Conseil Municipal a autorisé le déroulement d'une enquête publique concernant la désaffectation d'une partie de la voie communale n°4 dite, « Promenade de la Folie ».</p> <p>Par arrêté n°AR 2022/6 en date du 26/04/2022, Monsieur le Maire a ordonné l'ouverture de l'enquête publique dont le dossier a été préparé par le Cabinet Levêque&amp;Ninin, géomètres experts et associés et a désigné Monsieur Jean-Pierre OBRINGER, domicilié 25, rue de la Victoire à Ghissignies, en qualité de commissaire-enquêteur.</p> <p>L'enquête publique s'est déroulée du 16 mai au 30 mai 2022 à la mairie. Deux permanences ont été prévues afin que le commissaire enquêteur reçoive les observations du public :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Le lundi 16 mai de 9H00 à 12H00</li><li>➤ Le lundi 30 mai de 9H00 à 12H00</li></ul> <p>Aucune personne ne s'est présentée donc aucune observation n'a été portée sur le registre prévu à cet effet.</p> <p>Le commissaire enquêteur, Monsieur Obringer Jean-Pierre a donc émis un avis favorable au déclassement de la voie communale N°4 dite « Promenade de la Folie », entre la Route de Moustier (RD43) et la rue des Sartis.</p>

**COMMUNE DE WALLERS-EN-FAGNE**  
**Arrondissement d'AVESNES-SUR-HELPE**  
**Canton de FOURMIES**

---

Monsieur le Maire présente aux élus le procès-verbal de bornage et de reconnaissances des limites.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de déclasser une partie de la voie communale N°4 dite « Promenade de la Folie » actuellement d'une longueur de 470 mètres et de la diminuer d'une longueur de 208,40 mètres soit une nouvelle longueur de 261,60 mètres.

Le Conseil Municipal donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour la modification du tableau de classement de la voirie communale et pour signer tout document utile à cette fin.

Fait en séance, les jours, mois et an susdits  
Pour extrait certifié conforme  
Publié et transmis en Sous-Préfecture pour exécution

Le Maire,  
B. NAVARRE.

Publié sur le site internet le : 11/12/2023

Envoyé et reçu en préfecture le : 27/10/2023